

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00056 Numéro SIREN : 502 529 118 Nom ou dénomination : HEMA INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 6594

HEMA INVESTISSEMENTS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 502 000 euros
Siège social : UCEL (07200) - Les Bruges
502 529 118 R.C.S. AUBENAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 MAI 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 176 483,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	176 483,93 euros
A la réserve légale	8 824,20 euros

Solde	167 659,73 euros
A titre de dividendes aux associés	100 000,00 euros
Soit 19,92 euros par part	

Le solde	67 659,73 euros
en totalité au compte « Autres réserves ».	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

VF 

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION		ABATTEMENT DE 40%	
	GLOBALE	UNITAIRE	DIVIDENDES ELIGIBLES	DIVIDENDES NON ELIGIBLES
31/12/2019	114 000,00 €	22,71 €	114 000,00 €	/
31/12/2020	50 000,00 €	9,96 €	50 000,00 €	/
31/12/2021	100 000,00 €	19,92 €	100 000,00 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 mai 2023

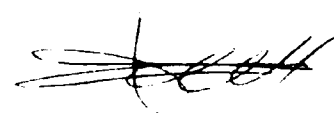
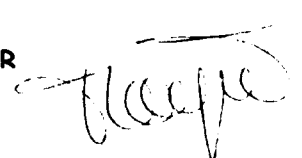
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

LA COGÉRANCE

Marie-Pierre FARGIER

Vincent FARGIER



Désignation de l'entreprise SARL HEMA INVESTISSEMENTSNéant ☐ *Adresse de l'entreprise LES BRUGES

07200 UCEL

Numéro SIRET * 5 0 2 5 2 9 1 1 8 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	73 174	012	73 174		
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 981	030	1 981		
	Immobilisations financières * (1)	040	489 020	042	489 020		
Total I (5)		044	564 175	048	562 194		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	217 800	070	217 800		
	Autres * (3)	072	5 364	074	5 364		
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	196 228	086	196 228		
	Charges constatées d'avance *	092	8 883	094	8 883		
Total II		096	428 275	098	428 275		
Total général (I+II)		110	992 450	112	990 469		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		502 000	502 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		26 007	18 752		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		153 302	115 446		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		176 484	145 111		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		857 793	781 309		
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		540	504		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	70 000	172	132 136		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		132 676	182 123		
Total général (I + II + III)				180	990 469		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	2 297	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 102, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL HEMA INVESTISSEMENTS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
		services *		217		218	308 000		338 000				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230	0		5				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	308 000		338 005			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	1 562		1 783				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 555	244	1 555		1 056				
	Rémunérations du personnel *					250	160 000		160 000				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	86 336		103 860				
	Dotations aux amortissements *					254			619				
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262							
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	249 453		267 318				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	58 547		70 687				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	129 948		89 964				
	Produits exceptionnels				(IV)	290							
	Charges financières				(V)	294							
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		347		300							
				348									
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	12 011		15 540				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	176 484		145 111				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	176 484	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	12 011						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
Divers (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							993				350	123 451	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	65 044		354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat								360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370	65 044		372				

C.R.A.

**CONSEILS RHONE-ALPES
PLANTEVIN & ASSOCIES**

Aymeric LANIER
Avocat associé

LYON :

Immeuble « Le QG »
17, Quai Joseph Gillet
69004 LYON

Adresse postale :

Immeuble « Le QG »
17, quai Joseph Gillet
69316 LYON CEDEX 04

Tél. : 04 72 18 94 58
Fax : 04 72 20 08 89

Toque 1639

PRIVAS :

2, Place Albin Mazon
Docteur Francus
07000 PRIVAS

Tél. : 04 75 29 60 53
Fax : 04 72 20 08 89

E-mail :
cra@plantevin-
avocats.com

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS**

A l'attention de **M. LOUPAS PUECH**
10, Rue Georges Couderc D'AUBENAS
07200 AUBENAS

23 OCT. 2023

Envoi par courrier simple

ARRIVÉE

Lyon, le 18 octobre 2023

N. réf. : 292 HEMA INVESTISSEMENTS – Dépôt comptes annuels ex. clos 31.12.2022 (2)
– AL/KV

Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants pour la Société visée en référence :

- les comptes annuels de la Société (bilan et compte de résultat) pour l'exercice clos le 31.12.2022,
- la décision d'affectation du résultat.

Nous vous remercions de bien vouloir prélever la somme de 45,02 euros directement sur le compte ouvert entre vos livres pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le certificat de dépôt, ainsi que la facture.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

P/O Aymeric LANIER
Avocat associé

C.R.A.
CONSEILS RHONE-ALPES
PLANTEVIN & ASSOCIES
Le QG - 17, quai Joseph Gillet
69004 LYON